

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.04.2016

Numéro de version 1

Révision: 26.04.2016

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** OTTO Cleaner C
- **Emploi de la substance / de la préparation** Dégraissant
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
Hermann Otto GmbH
Krankenhausstraße 14
D-83413 Fridolfing
Tel.: 0049/(0)8684/908-0
Fax.: 0049/(0)8684/908-539
- **Service chargé des renseignements:**
Tél.: 0049- (0)8684- 908- 641 (-460)
E-Mail: alois.parzinger@otto-chemie.de
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence:** Tél.: 0049- (0)89- 192 40 (en allemand et anglais)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS02 flamme

Flam. Liq. 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.



GHS08 danger pour la santé

Asp. Tox. 1 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.



GHS09 environnement

Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



GHS07

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.
STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- **Pictogrammes de danger** GHS02, GHS07, GHS08, GHS09
- **Mention d'avertissement** Danger

- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane
- **Mentions de danger**
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.04.2016

Numéro de version 1

Révision: 26.04.2016

Nom du produit: OTTO Cleaner C

(suite de la page 1)

Conseils de prudence

- P102 Tenir hors de portée des enfants.
 P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.
 P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
 P304+P312 EN CAS D'INHALATION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
 P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/-
 P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P313 Consulter un médecin.

2.3 Autres dangers
Résultats des évaluations PBT et vPvB

- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Caractérisation chimique: Mélanges
Description: Mélange de solvants avec des additifs

Composants dangereux:

Numéro CE: 921-024-6 CAS: 110-82-7 EINECS: 203-806-2 CAS: 110-54-3 EINECS: 203-777-6	Hydrocarbons, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane cyclohexane n-hexane	80 - 100% < 10% < 2,5%
⚠ Flam. Liq. 2, H225; ⚠ Asp. Tox. 1, H304; ⚠ Aquatic Chronic 2, H411; ⚠ Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336		
⚠ Flam. Liq. 2, H225; ⚠ Asp. Tox. 1, H304; ⚠ Aquatic Acute 1, H400; ⚠ Aquatic Chronic 1, H410; ⚠ Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336		
⚠ Flam. Liq. 2, H225; ⚠ Repr. 2, H361f; STOT RE 2, H373; Asp. Tox. 1, H304; ⚠ Aquatic Chronic 2, H411; ⚠ Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336		

Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours
Remarques générales:

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

Après inhalation:

Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.04.2016

Numéro de version 1

Révision: 26.04.2016

Nom du produit: OTTO Cleaner C

(suite de la page 2)

- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.
- **Après ingestion:**
Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
Tourner sur le côté une personne couchée sur le dos, qui est en train de vomir.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**
Migraine
Etourdissement
Vertiges
Nausées
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
En cas d'ingestion ou de vomissement, risque de pénétration dans les poumons.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:** Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.
- **Autres indications** Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Veiller à une aération suffisante.
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
Tenir éloigné des sources d'inflammation.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Tenir compte au point 8: protection individuelle.
- **Préventions des incendies et des explosions:**
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
Dans l'espace réservé à la vapeur dans des systèmes clos, des traces de substances inflammables peuvent s'amasser. Pour cette raison, éloigner les sources d'inflammation.
Lors du traitement, des composants légèrement volatils et inflammables peuvent se dégager.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.04.2016

Numéro de version 1

Révision: 26.04.2016

Nom du produit: OTTO Cleaner C

(suite de la page 3)

Des mélanges inflammables peuvent se constituer dans les fûts vidangés.

· **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

· **Stockage:**

· **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Prévoir des sols étanches et résistant aux solvants.

Empêcher de façon sûre la pénétration dans le sol.

· **Indications concernant le stockage commun:** Ne pas stocker avec les aliments.

· **Autres indications sur les conditions de stockage:**

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**

Sans autre indication, voir point 7.

· **8.1 Paramètres de contrôle**

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

110-82-7 cyclohexane (< 10%)

VME Valeur momentanée: 1300 mg/m³, 375 ppm

Valeur à long terme: 700 mg/m³, 200 ppm

(11)

110-54-3 n-hexane (< 2,5%)

VME Valeur à long terme: 72 mg/m³, 20 ppm

R2

· **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· **8.2 Contrôles de l'exposition**

· **Equipement de protection individuel:**

· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Les femmes enceintes doivent absolument éviter toute inhalation et tout contact avec la peau.

· **Protection respiratoire:**

Utiliser un appareil de protection respiratoire en cas de fortes concentrations.

· **Protection des mains:** Gants de protection

· **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

Caoutchouc fluoré (Viton)

Épaisseur du matériau recommandée: ≥ 0,4 mm

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Délai de rupture du matériau constitutif des gants: > 30 min

· **Protection des yeux:** Lunettes de protection hermétiques

· **Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

· **Indications générales.**

· **Aspect:**

Forme:

Liquide

Couleur:

Incolore

· **Odeur:**

Genre benzène

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.04.2016

Numéro de version 1

Révision: 26.04.2016

Nom du produit: OTTO Cleaner C

(suite de la page 4)

- **Seuil olfactif:** Non déterminé.
- **Changement d'état**
 - Point de fusion:** < -20 °C
 - Point d'ébullition:** 60 - 120 °C
- **Point d'éclair** < 0 °C
- **Température d'inflammation:** ≥ 200 °C
- **Auto-inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
- **Danger d'explosion:** Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
- **Limites d'explosion:**
 - Inférieure:** 0,6 Vol %
 - Supérieure:** 8 Vol %
- **Densité à 20 °C:** 0,7 g/cm³
- **Densité relative.** Non déterminé.
- **Densité de vapeur.** Non déterminé.
- **Vitesse d'évaporation.** Non déterminé.
- **Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:** Pas ou peu miscible
- **Coefficient de partage (n-octanol/eau):** Non déterminé.
- **Viscosité à 40 °C:** 0,49 mm²/s (kinematisch)
- **9.2 Autres informations** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:**
Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
Éviter un échauffement forte.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**
En cas d'échauffement, danger d'éclatement des fûts, à cause de la haute pression de vapeur.
Peut former des mélanges explosifs dans l'air en cas d'échauffement au-dessus du point d'inflammation et/ou de pulvérisation ou d'atomisation.
- **10.5 Matières incompatibles:**
Réagit fortement avec: acides, substances basiques (par ex. alcalins, ammoniac, amines)
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Voir point 5.2

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
 - **Toxicité aiguë**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**
-
- Hydrocarbures, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cycliques, <5% n-hexane**
- Oral LD50 > 5000 mg/kg (rat) (OECD-Prüfrichtlinie 401)
- Dermique LD50 > 2000 mg/kg (rat) (OECD-Rpüfrichtlinie 402)
- Inhalatoire LC50/4 h > 20 mg/l (rat) (OECD-Prüfrichtlinie 403)
- 110-82-7 cyclohexane**
- Oral LD50 12705 mg/kg (rat)

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.04.2016

Numéro de version 1

Révision: 26.04.2016

Nom du produit: OTTO Cleaner C

(suite de la page 5)

- **Effet primaire d'irritation:**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Provoque une irritation cutanée.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **Effets écotoxiques:**
- **Remarque:** Toxique chez les poissons.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.
La substance est dangereuse pour l'environnement.
Toxique pour les organismes aquatiques.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:**
Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:**
Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.
Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de la même manière que le produit.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- **14.1 Numéro ONU**
- **ADR, IMDG, IATA** UN1993
- **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité






selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.04.2016

Numéro de version 1

Révision: 26.04.2016

Nom du produit: OTTO Cleaner C

· ADR	1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Hydrocarbons, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane, CYCLOHEXANE), DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT
· IMDG	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Hydrocarbons, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane, CYCLOHEXANE), MARINE POLLUTANT
· IATA	Flammable liquid, n.o.s. (Hydrocarbons, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane, Cyclohexane)
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
· ADR	
 	
· Classe	3 (F1) Liquides inflammables.
· Étiquette	3
· IMDG	
 	
· Class	3 Liquides inflammables.
· Label	3
· IATA	
	
· Class	3 Liquides inflammables.
· Label	3
· 14.4 Groupe d'emballage	II
· ADR, IMDG, IATA	II
· 14.5 Dangers pour l'environnement:	Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement : cyclohexane, Hydrocarbons, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane
· Marine Pollutant:	Oui
· Marquage spécial (ADR):	Signe conventionnel (poisson et arbre)
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Signe conventionnel (poisson et arbre)
· Indice Kemler:	Attention: Liquides inflammables.
· No EMS:	33
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	F-E, S-E
· Indications complémentaires de transport:	Non applicable.
· ADR	
· Quantités limitées (LQ)	1L
· Quantités exceptées (EQ)	Code: E2 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 ml

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.04.2016

Numéro de version 1

Révision: 26.04.2016

Nom du produit: OTTO Cleaner C

(suite de la page 7)

- **Catégorie de transport** 2
- **Code de restriction en tunnels** D/E

- **IMDG**
- **Limited quantities (LQ)** 1L
- **Excepted quantities (EQ)** Code: E2
Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml
Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml
- **"Règlement type" de l'ONU:** UN1993, LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.
(Hydrocarbons, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane, CYCLOHEXANE),
DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT, 3, II

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **Directive 2012/18/UE**
- **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 200 t**
- **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t**
- **Prescriptions nationales:**
- **Indications sur les restrictions de travail:**
Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes et pour celles qui allaitent.
Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.
- **Classe de pollution des eaux:** Classe de pollution des eaux 2 (Classification propre): polluant.
- **Indications pour le Statut d'Enregistrement International:**
Figure sur les inventaires suivants ou leur est conforme:

EINECS - Europe	énumérés
AICS - Australia	énumérés
DSL/NDSL - Canada	énumérés
IECSC - China	énumérés
ENCS - Japan	énumérés
NZIoC - New Zealand	ne figurent pas
PICCS - Philippines	énumérés
ECL/KECI - Korea	énumérés
TSCA - USA	énumérés
NECI - Taiwan	énumérés
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases importantes**
- H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H361f Susceptible de nuire à la fertilité.
- H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 26.04.2016

Numéro de version 1

Révision: 26.04.2016

Nom du produit: OTTO Cleaner C

(suite de la page 8)

- **Service établissant la fiche technique:** Tél.: 0049- (0)8684- 908- 641
- **Contact:** Tél.: 0049- (0)8684- 908- 641 (-460)

- **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Liq. 2: Flammable liquids, Hazard Category 2

Skin Irrit. 2: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 2

Repr. 2: Reproductive toxicity, Hazard Category 2

STOT SE 3: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 3

STOT RE 2: Specific target organ toxicity - Repeated exposure, Hazard Category 2

Asp. Tox. 1: Aspiration hazard, Hazard Category 1

Aquatic Acute 1: Hazardous to the aquatic environment - AcuteHazard, Category 1

Aquatic Chronic 1: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 1

Aquatic Chronic 2: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 2

- *** Données modifiées par rapport à la version précédente**

FR